



## Pacifier le cours

Avec 24 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour, le cours Émile-Zola est un axe majeur de circulation pour Villeurbanne et l'agglomération. Dangereux, bruyant et pollué, le cours crée aujourd'hui une rupture dans la ville. Devenu nécessité pour les habitants et les usagers, son réaménagement est engagé et offre l'opportunité de repenser les espaces publics qui le bordent et de le reconnecter aux quartiers alentours.

Des déplacements à pied et à vélo facilités, des passages sécurisés, des placettes redessinées et une végétation nettement plus présente, le cours va embellir au fur et à mesure que la voiture n'y sera plus reine. En plus d'un meilleur partage de l'espace et de déplacements plus confortables, le projet est emblématique d'une nouvelle façon de penser la ville avec et pour les habitants, plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie.

À l'été 2014, la première étape des travaux, entre les rues Commandant l'Herminier et Pierre-Baratin, va démarrer et permettre au cours Émile-Zola d'entamer sa mue.

**Gérard Collomb**  
Sénateur-Maire de Lyon  
Président du Grand Lyon

**Jean-Paul Bret**  
Maire de Villeurbanne



### Sommaire

**Circulez, flânez, vivez !**

Le projet de la 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement dans le détail

**Le cours Émile-Zola trace l'avenir**

Un projet qui « adoucit » le cours

**L'expérience des habitants  
et usagers au service du projet**

Retour sur l'expérimentation in-situ





# Le cours Émile-Zola trace l'avenir

**Circulez,  
flânez, vivez !**

Plus agréable, plus sûr, plus vert, mieux partagé entre automobiles, piétons et vélos..., le cours Émile-Zola engagera bientôt sa transformation intégrale. Le réaménagement de cet axe de liaison majeur pour Villeurbanne - pensé en concertation étroite avec les habitants et les usagers - s'affirme déjà comme un projet au service de la qualité de vie et du confort en ville.

Du long de ses 3,5 km, depuis la place Charles-Hernu jusqu'au boulevard périphérique, le cours Émile-Zola sera réduit à 2x1 voie. De quoi accueillir un itinéraire cyclable continu, des trottoirs élargis et une végétation plus présente. Les places et espaces publics feront également l'objet d'un traitement particulier, tandis que les circulations seront réorganisées pour faciliter la traversée du cours et améliorer sa connexion aux quartiers alentours.

À l'été 2014, débutera une première phase de travaux, de l'avenue du Commandant L'Herminier à l'ouest, à la rue Pierre-Baratin à l'est (soit 1 330 m). Tour d'horizon des aménagements emblématiques qui seront prochainement réalisés sur cette séquence...

## Faire respirer le cours

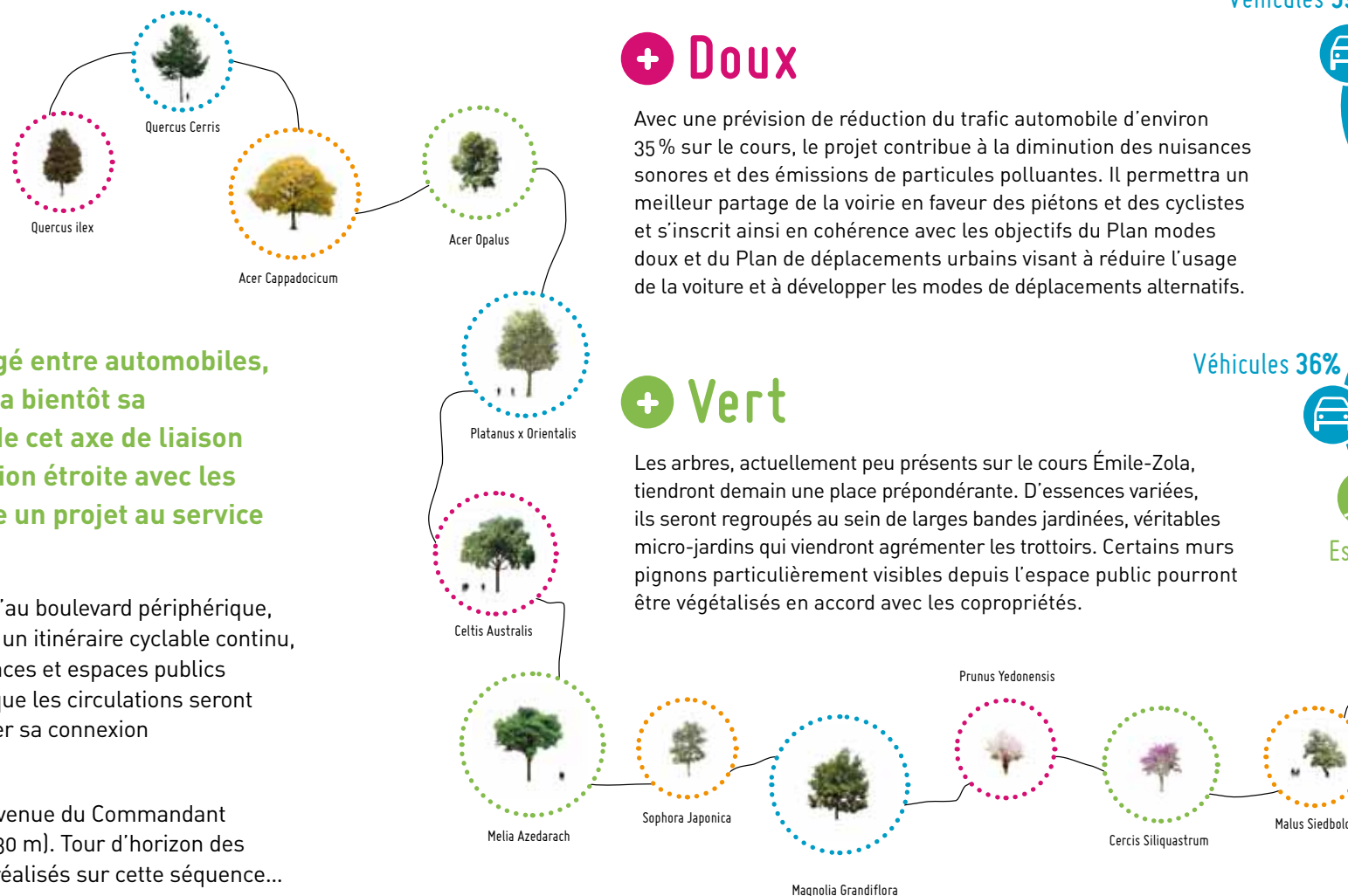
Guerric Péré - Paysagiste DPLG/Ilex - maître d'œuvre du projet

« Le caractère architectural composite du cours Émile-Zola constitué d'immeubles plus ou moins grands, de maisons, de commerces, de décalages et de retraits évoque plus un faubourg qu'un axe de centre-ville. Il était important de prendre en compte cette spécificité, ces séquences, tout en lui redonnant une unité générale et en l'adaptant aux attentes contemporaines pour un cœur de ville.

Il nous a également semblé important, dans la conception de ce projet, de lutter contre l'effet « routier », de faire rentrer la lumière, de faire respirer le cours tout en respectant l'organisation de l'espace par séquences de quartiers. En effet, les différents lieux emblématiques qui

ponctuent l'axe, comme la Maison du livre de l'image et du son ou le centre de Cusset nous permettent de valoriser des paysages variés et animés.

Autre contrainte intégrée : la présence du métro en sous-sol qui empêche toute régularité classique dans les plantations d'arbres. Nous avons donc là encore choisi de miser sur la dissymétrie et de jouer avec l'irrégularité architecturale existante du cours. Les arbres seront ainsi regroupés en bouquets pour renforcer leur présence et donner une impression de matière. Ils seront aussi répartis en perspective de chaque rue perpendiculaire de façon à véhiculer l'image d'un cours « vert » et faire « respirer » les rues adjacentes. »



### + Doux

Avec une prévision de réduction du trafic automobile d'environ 35% sur le cours, le projet contribue à la diminution des nuisances sonores et des émissions de particules polluantes. Il permettra un meilleur partage de la voirie en faveur des piétons et des cyclistes et s'inscrit ainsi en cohérence avec les objectifs du Plan modes doux et du Plan de déplacements urbains visant à réduire l'usage de la voiture et à développer les modes de déplacements alternatifs.

### + Vert

Les arbres, actuellement peu présents sur le cours Émile-Zola, tiendront demain une place prépondérante. D'essences variées, ils seront regroupés au sein de larges bandes jardinées, véritables micro-jardins qui viendront agrémenter les trottoirs. Certains murs pignons particulièrement visibles depuis l'espace public pourront être végétalisés en accord avec les copropriétés.

### + Frais

Le réaménagement du cours aura pour effet de rafraîchir la température de l'air en période estivale :

- les bandes plantées apporteront de la fraîcheur ;
- la forte augmentation du nombre d'arbres accentuera le nombre de zones ombragées ;
- un béton clair sur les trottoirs limitera l'accumulation de chaleur au sol.

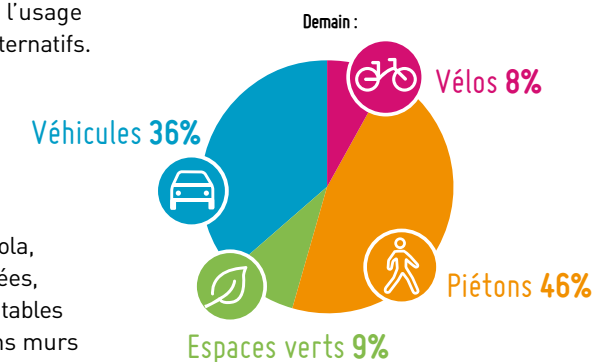
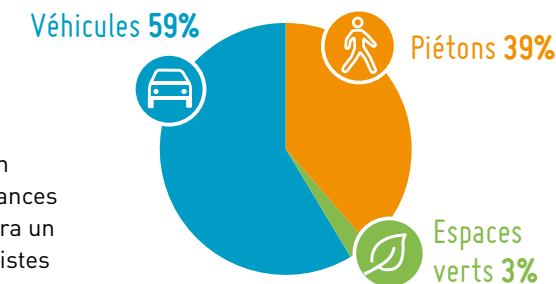
À partir de l'été 2017, un suivi sera réalisé pour mesurer les effets de ces aménagements et la réduction de la température sur le cours.

### + Économe

Aujourd'hui, les eaux pluviales recueillies sur la chaussée et les trottoirs sont toutes rejetées dans le réseau d'assainissement et traitées en station d'épuration. Demain, à l'issue de l'aménagement, une partie des eaux pluviales non polluées par la circulation automobile sera dirigée dans les bandes plantées.

Côté énergie, l'éclairage public sera renouvelé avec un système à haute performance environnementale qui permettra une réduction de plus de 30% de la consommation d'électricité.

PARTAGE DE L'ESPACE SUR  
LA 1<sup>re</sup> TRANCHE D'AMÉNAGEMENT



**ARBRES**  
Aujourd'hui : 94  
Demain : près de 250

**BANDES PLANTÉES**  
Aujourd'hui : 1 200 m<sup>2</sup>  
Demain : 4 300 m<sup>2</sup>

**ZONES OMBRAGÉES**  
Aujourd'hui : 1%  
Horizon 2030 : 20%

### POUR EN SAVOIR +

Le Grand Lyon a réalisé une évaluation du projet afin d'en étudier les différents impacts sur l'environnement. Pour consulter les résultats complets, rendez-vous sur :

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com) → rubrique  
Grands projets → les projets urbains →  
Villeurbanne - cours Émile-Zola



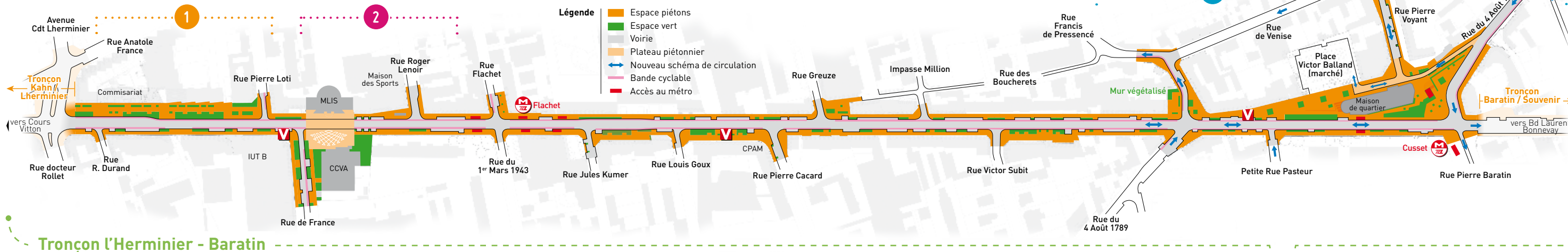
**1 ZOOM SUR :**

**L'Herminier/Loti : « Le jardin en ville »**

Entre l'avenue du Commandant L'Herminier et la rue Pierre-Loti, le trottoir s'élargit sur environ 10 mètres.

Le projet prévoit de mettre en valeur cette séquence comme un « espace de respiration » grâce à la création d'un jardin généreux et vivant sur plus de 150 mètres linéaires.

À l'entrée du 1<sup>er</sup> tronçon d'aménagement, cette bande donne le ton résolument végétal du cours réaménagé. Elle constituera également une véritable « accroche verte » avec le tronçon du projet (Kahn-L'Herminier).



**3 ZOOM SUR :**

**Le centre de Cusset : « Le cœur de quartier »**

Véritable lieu de vie avec ses commerces et bistros, ce secteur retrouvera demain son rôle de cœur de quartier.

L'escalier actuel sera agrandi pour devenir un espace public à part entière, facilitant les relations entre le haut et le bas de Cusset et redonnant à la station du métro - point de connexion avec les autres quartiers - son caractère central. La rue du 4 août (entre la place Balland et le cours Émile-Zola) dégagée des voitures (hors livraisons et accès riverains ou secours) se transformera en un nouvel espace de rencontres.

Différentes manifestations, ainsi qu'une partie du marché actuellement installé sur le parking de la place Victor-Balland, pourront y prendre place.

Enfin, les aménagements du cours Émile-Zola seront prolongés jusqu'à la rue Voyant au nord et la rue Baratin au nord est, elles aussi requalifiées pour accompagner le développement de l'identité du secteur.



**2 ZOOM SUR :**

**Le parvis de la Maison du livre : « La place du cours »**

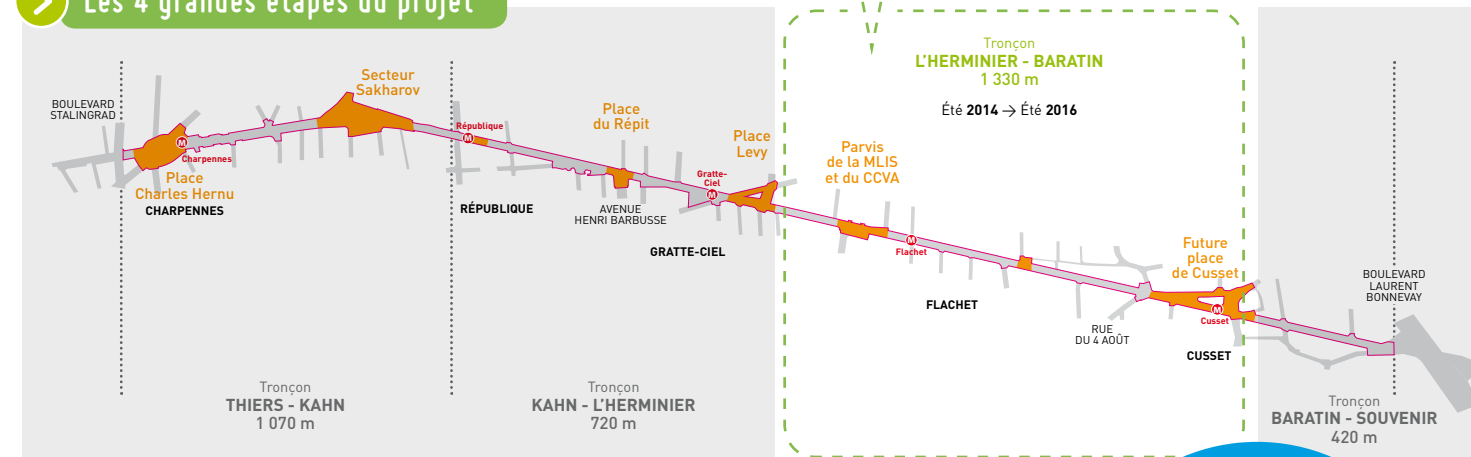
Autour de deux équipements publics phares de la vie villeurbanaise, la Maison du livre de l'image et du son (MLIS) et le Centre culturel et de la vie associative (CCVA), une ponctuation forte sera donnée au nouveau cours Émile-Zola.

Un plateau piétonnier en béton sombre reliera les deux lieux, mettant en valeur l'œuvre d'art « la colonnade de miroirs » de Marc Givry et produisant par la même occasion une transition visuelle incitant à la réduction de vitesse des automobilistes.

La création d'un écran végétal - incluant le début de la rue de France, qui sera lui aussi réaménagé et végétalisé dans le cadre du projet - accentuera cette délimitation.



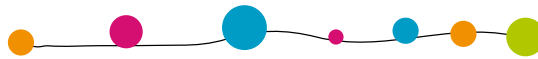
**Les 4 grandes étapes du projet**



**La future place haute à Cusset avec son belvédère au-dessus du cours**



Le réaménagement du quartier de Cusset s'accompagnera de la mise en place d'un nouveau plan de circulation avec la transformation d'une partie de la rue du 4 août en allée piétonne.



## > L'expérience des habitants et usagers au service du projet

**Le projet d'aménagement du cours Émile-Zola est depuis son origine enrichi par un dialogue constant mené avec les habitants et usagers.**

Après une première phase de concertation en 2010, un nouveau temps d'échanges a été conduit une fois le concepteur désigné (fin 2011-2012). Sous des formes diverses (ateliers en marchant, ateliers en salle, expérimentation in situ), les habitants et usagers du cours ont pu faire part de leur expérience des lieux et livrer leur ressenti sur le projet. Ces échanges riches d'enseignements ont permis au groupement de maîtrise d'œuvre (Illex/Speeg/Ingérop/Cap Vert) d'orienter et d'affiner son projet, avec ceux qui demain, emprunteront le cours.

### Retour sur...

#### LE TEST DES MATERIAUX : le principe de la bande d'expérimentation

Cet hiver, une bande d'expérimentation a été mise en place pour tester grandeur nature les matériaux qui « habilleront » le futur cours. L'occasion de recueillir différents avis (experts, associations, habitants...) avant le lancement des travaux. Situées entre la rue d'Inkermann et la rue des Charmettes, d'une longueur de 100 m environ, les bandes de test comportaient 4 bétons différents par leur teinte (claire ou foncée) et leurs granulats (petit ou gros), numérotés au sol de 1 à 4. Des ateliers de concertation ont été organisés sur site. Les Villeurbannais ont également pu transmettre leur avis au Grand Lyon par mail, via notamment une grille de notation.

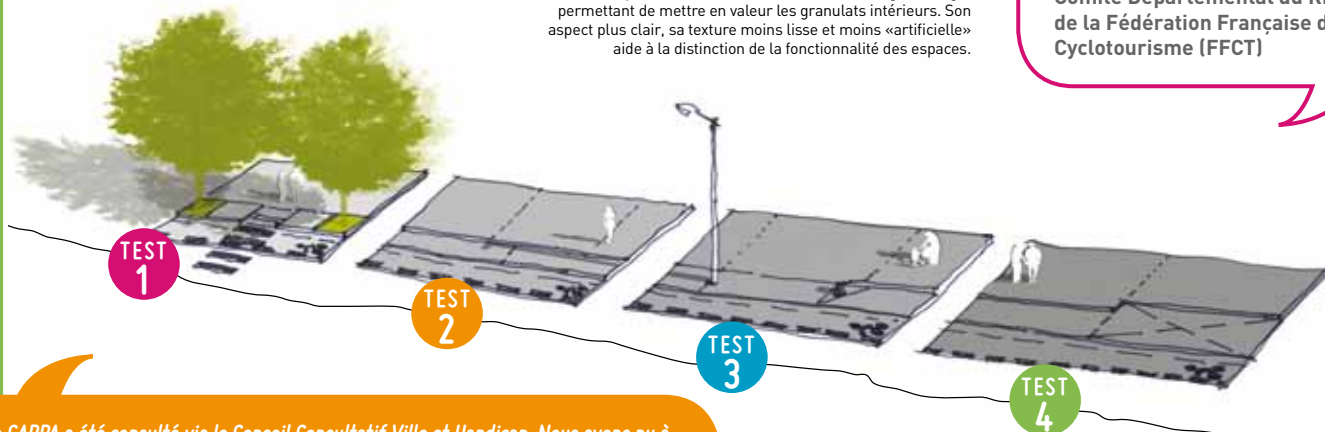
#### LES RÉSULTATS

Suite aux différentes concertations et à l'analyse du comportement des matériaux, le choix est aujourd'hui fait : la bande cyclable sera réalisée en enrobé grenailé\* ; l'ensemble des trottoirs avec un béton clair sablé et le stationnement en béton clair avec un sablé plus fort.

\* enrobé ayant subi un traitement de surface (le grenailage) permettant de mettre en valeur les granulats intérieurs. Son aspect plus clair, sa texture moins lisse et moins « artificielle » aide à la distinction de la fonctionnalité des espaces.

*« La Fédération se félicite d'avoir été conviée à cette analyse de la bande test par le Grand Lyon et la ville de Villeurbanne et d'avoir pu donner son avis sur les solutions proposées. Cela nous a permis d'appeler à la vigilance du maître d'ouvrage sur certains points, notamment la nécessité d'une bande cyclable parfaitement plane et qui se distingue visuellement de la voirie pour inciter les automobilistes à respecter cet espace dédié. »*

**Paul Rey** - Responsable de la Commission sécurité et santé du Comité Départemental du Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)



*« Le CARPA a été consulté via le Conseil Consultatif Ville et Handicap. Nous avons pu à cette occasion nous exprimer sur l'adaptation optimale des nouveaux enrobés à l'usage des personnes en situation de handicap. Le principe du projet, qui prévoit la séparation des différents espaces selon les usages, permet une certaine souplesse sur le choix des revêtements et nous a ainsi permis d'aboutir à un compromis tout à fait satisfaisant. »*

**Éric Benon** - Président du Collectif des Associations du Rhône Pour l'Accessibilité (CARPA)